

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 387

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER EN TECHNIQUES DE L'IMAGE, ORIENTATION TECHNIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

FINALITE	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	3° Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	19° Sciences de l'ingénieur et technologie
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

La formation débouchant sur le grade de Bachelier en Techniques de l'image (orientations : Techniques de la cinématographie, Techniques de la photographie) est organisée dans le cadre du Décret du 31 mars 2004 de la Communauté française, définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités. Il y est précisé que les objectifs généraux de ce type d'enseignement sont : « Préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation ».

La formation de bachelier en Techniques de l'image (orientations : Techniques de la cinématographique, Techniques de la photographie) organisée par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du cadre européen de certification. En effet, les bacheliers en Techniques de l'image doivent savoir gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, en faisant preuve de responsabilité dans la prise de décisions dans des contextes professionnels imprévisibles. Ils seront aussi amenés à prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif.

Les bacheliers en Techniques de l'image, quelle que soit leur orientation, seront tout particulièrement sensibles, par la nature de leur formation, aux valeurs sociétales et surtout aux principes du développement durable et à la responsabilité, dans ces matières, des entreprises qui les emploient.

Selon sa spécialité (Image, montage, son, réalisation ou production) :

- Il est capable d'utiliser ses connaissances techniques et créatives pour répondre aux demandes de toute production audiovisuelle ;
- Il doit pouvoir s'intégrer avec une responsabilité précise dans la hiérarchie que constitue une équipe de tournage. Il y valorisera, suivant sa fonction, la création par sa complémentarité technique ;
- Il doit savoir s'adapter aux multiples évolutions technologiques tout en conservant un savoir-faire artisanal ;
- Il doit être capable de communiquer avec des commanditaires des décideurs, des créateurs, ses clients, ses collègues et les prestataires de service, ... ;
- Il doit pouvoir anticiper les problèmes que pose une production audiovisuelle et dans le cas échéant opérer des recherches pour pouvoir les solutionner ;
- Il doit savoir planifier et organiser son travail dans le temps et selon sa fonction précise, il doit pouvoir s'adapter rapidement dans une gestion collective d'un projet.

Le bachelier en Techniques de l'image sera employé dans les productions audiovisuelles au sens large :

- dans le domaine de la production cinématographique, radio, télévisuelle ainsi que dans ceux du film documentaire ou publicitaire, ... ;
- dans le domaine des industries techniques, des prestataires de service, ... ;
- dans les divers domaines du multimédia, de la presse, de la communication, de la photo, d'Internet et de l'archivage numérique, ...

Ils seront engagés par des services publics et des entreprises.

La manière d'exercer son emploi variera selon le choix de sa finalité cinématographique ou photographique.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. **Communiquer et informer** :
 - Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
 - Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
 - Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
 - Utiliser le vocabulaire adéquat
 - Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
 - Utiliser une langue étrangère.
2. **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques** :
 - Elaborer une méthodologie de travail
 - Planifier des activités
 - Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
 - Rechercher et utiliser les ressources adéquates
 - Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes.
3. **S'engager dans une démarche de développement professionnel** :
 - Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
 - S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
 - Développer une pensée critique
 - Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel.
4. **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations** :
 - Respecter le code du bien-être au travail
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
 - Intégrer les différents aspects du développement durable.

ORIENTATION : TECHNIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

5. **Maîtriser l'espace visuel et sonore** :
 - Analyser des œuvres photographiques et plastiques, d'un point de vue historique, technique et esthétique
 - Analyser un espace - objet réel d'un point de vue visuel et définir les problèmes que poserait sa transposition photographique éventuelle. En dégager quelques paramètres essentiels tels que les contraintes spatiales ainsi que le choix des points de vue, de lumière et du décor
 - Définir une stratégie d'approche de cet « espace - objet » en choisissant des angulations et des focales adéquates
 - Expérimenter cette stratégie en multipliant les prises de vue sous des angulations et des focales différentes. Comparer ces prises de vue et les soumettre à une critique systématique
 - Théoriser progressivement ces problèmes à partir des lois de l'optique et de l'informatique appliquée à l'image.
6. **Maîtriser le message photographique** :
 - Marquer la différence entre le message d'une information concrète « objective » (documentaire ou reportage) et celle d'une information orientée (reportage ou publicité)
 - Intégrer dans la prise de vue des portraits une approche particulière (singularité des personnages, approche sociale, etc.)
 - Ecrire et réaliser le scénario d'un reportage documentaire
 - Réaliser des photos publicitaires d'après un cahier de charges ou un « lay out ».

7. **Maîtriser l'outil** :

- Appliquer les techniques de la photographie analogique et numérique noir et blanc et couleurs ainsi que la sensitométrie, la colorimétrie et l'étalonnage qui leur sont associés
- Gérer le montage numérique des photos et des sons illustrant celles-ci
- Gérer la production et la réalisation de la prise de vues en studio (nature morte, portrait, mode, publicité)
- Utiliser les logiciels liés à la gestion des paramètres techniques et esthétiques de l'image numérique ainsi que les logiciels liés à l'archivage.

8. **Gérer le travail** :

- Identifier les fonctions, les besoins et les responsabilités des interlocuteurs techniques, créatifs et commerciaux ainsi que les différentes étapes de la production
- Adapter et concrétiser les besoins en matière d'images
- Appréhender les bases de la comptabilité, de la législation sur les droits d'auteurs et services offerts par les sociétés vouées à leur défense.